



MARSEILLE

Marseille, le 29 septembre 2009 - N°472

Intervention de Garo Hovsepien
Maire des 13^e et 14^e arrondissements
Conseil d'administration du GPV du 30 Septembre 2009

MAIRIE 13^e & 14^e ARRONDISSEMENTS
7^e SECTEUR

LE MAIRE
CONSEILLER RÉGIONAL

Objet : Convention ANRU St Barthélemy/Picon/Busserine.

Madame la Présidente,
Madame le Préfet,
Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Suite au Conseil d'Administration du 25 juin dernier auquel ma collègue Michelle Poncet Ramade me représentait, j'ai saisi Monsieur le Maire de Marseille afin qu'il me confirme les modalités de participation des Maires de Secteurs à notre instance. J'ai suspendu ma participation en l'attente de sa réponse. J'en ai informé chacun des Administrateurs.

Mais aujourd'hui le dossier de renouvellement urbain de Saint Barthélemy/Picon/Busserine soumis à ce conseil d'administration appelle de ma part des remarques d'une telle gravité que j'ai décidé d'être présent malgré l'absence de réponse quant aux modalités de participation des Maires de Secteurs, à ce jour, de Monsieur le Maire de Marseille.

J'observe que pour la énième fois de son histoire, le cœur de la ZUP N°1 regroupant les ensembles sociaux de Saint Barthélemy/Picon/Busserine, représentant environ 1500 logements, (sans compter le Mail), est le triste théâtre des attermolements municipaux et du déficit de la gouvernance du PRU de Marseille.

L'ANRU vous demande de reprendre la copie présentée en juillet dernier. En langage diplomatique, vous indiquez dans le rapport qui nous est soumis, que l'ANRU a souligné, je cite, « la nécessité pour stabiliser le projet urbain, d'approfondir les études et de travailler avec le maître d'ouvrage de la L2 Nord. Elle a demandé également un certain nombre d'ajustement »

En clair, l'ANRU nous dit :

Où est le partage du diagnostic et de l'état initial des besoins ?

Où est l'étude sociale des populations et des équipements s'y afférente ?

- 1 -

Où sont les prises en compte des évolutions urbaines structurelles des quartiers concernés ?

Où sont démontrés les moyens dont se dote la Ville pour atteindre les objectifs de mixité sociale ?

Ces questions, je les pose sans relâche depuis la genèse de cette opération.

Dès 2003, j'exigeais une meilleure insertion du projet à la future L2 Nord. L'ANRU l'exige aujourd'hui.

Je demandais une prise en compte des besoins en équipements sportifs plus cohérente. L'ANRU demande une étude complémentaire.

Je demandais une expression claire de la Ville sur le rééquilibrage du logement social entre ces quartiers et l'urbanisation des nouveaux territoires. L'ANRU s'interroge sur nos moyens en la matière.

J'ai accepté en 2006, sur proposition de la Ville, alors que je ne demandais rien, le déplacement de l'Espace Culturel Busserine, car il s'agissait, selon les édiles municipaux, d'un impératif urbain. Est-ce toujours le cas ? La lecture du rapport m'amène à en douter.

J'oeuvrais, avec mon amie Députée Sylvie Andrieux et Monsieur le Maire de Marseille, pour régler dans des délais raisonnables, la question des lieux du culte Musulman, pour aboutir à un accord récent. Cela semble remis en cause. La Mosquée comme l'Espace Culturel Busserine sont différés.

J'attendais la réhabilitation du seul centre d'animation municipal au cœur de ce quartier. Pas un centime n'est prévu pour cette structure alors que l'on décide en urgence en 2008 au Conseil Municipal une autorisation de programme d'1,5 M/€ pour réhabiliter l'ancien CFA Boucher, dont vous aviez initialement prévu la démolition. La ville décidait alors d'y déménager le centre social AGORA. J'ai donc tout naturellement donné mon accord compte tenu du rôle majeur de cette structure.

Mais pourquoi le centre d'animation municipal, dont la mission sociale et éducative est essentielle dans ce quartier fragilisé, ne fait-il pas également l'objet d'un programme ambitieux et tellement nécessaire ?

Enfin, encore plus grave, nous convenions après des discussions interminables, d'un site d'implantation de l'école de la Busserine, pour apprendre aujourd'hui que ce site serait inapproprié.

Quel mépris pour les 8000 habitants et leurs représentants !!! Attendre les réprimandes de l'ANRU afin de constater que ce projet est inadapté et confus.

Aujourd'hui, je demande que des engagements clairs soient pris pour obtenir la réalisation du programme de rénovation urbaine qui couvre à minima les besoins exprimés dans le dossier de janvier 2009 et estimé à environ 130 M/€.

- 2 -

Je vous demande très solennellement de modifier le protocole de préfiguration en introduisant les réponses aux questions et attentes que je viens de développer :

- 1 - Maintien de l'école de la Busserine sur les terrains de la convention présentée en janvier 2009 et démarrage des travaux sans délais. J'affirme pour ma part, que rien ne permet aujourd'hui de dire que le site proposé dans le projet qui a été soumis à l'ANRU serait inadapté. Je n'accepterai jamais que l'école ne soit pas reconstruite au démarrage du chantier de la L2. Je n'accepterai jamais toute manipulation consistant à supprimer un groupe scolaire sur cette zone. La suggestion de reconstruire l'école de La Busserine sur les terrains sportifs de proximité à quelques mètres des groupes scolaires Vayssière 1 et 2 est tellement grossière qu'elle en est indécente.
- 2 - Requalification de la Maison de Quartier, équipement intégré au périmètre du complexe sportif de la Busserine, en prévoyant notamment les accès et la création de surfaces de restauration du centre aéré aux normes, autant de questions connues de la Ville. Permettez-moi sur ce sujet, de vous rappeler que la rénovation du complexe sportif que j'appelle de mes vœux depuis de trop nombreuses années a toujours, jusqu'à ce jour, été programmée en crédit de droit commun sur le budget de la Ville. Je salue donc l'opération qui consiste aujourd'hui, comme le centre social, à en faire payer 40% par l'Etat, mais il est hors de question de ne pas intégrer le centre d'animation.
- 3 - Apporter une réponse claire sur la place de la Mosquée, comme proposée initialement par le Maire de Marseille.
- 4 - Offrir des modalités de concertation réelles assorties de moyens comme la création de la Maison de Projet Urbain. Ce lieu de concertation, que je demande inlassablement, doit être décidé aujourd'hui pour être intégré au financement, afin d'associer tous les partenaires sous la maîtrise d'ouvrage du GPV. Son ouverture, dès cet automne, est une condition indispensable pour que les premières réhabilitations de l'habitat puissent effectivement commencer en 2010, ainsi qu'il est proposé dans le protocole de préfiguration. Je suis persuadé que la LOGIREM, principal bailleur concerné par le projet se fera un plaisir de mettre sans délais à la disposition des habitants un appartement en rez-de-chaussée à cet effet.

Je m'engage à informer la population de ces demandes et de vos réponses ainsi que de leurs médiatisations.

Je vous remercie et attends avec gravité vos réponses.


Garo HOVSÉPIAN

- 3 -